

RW/E04/2021/5400/4536/18

Lot 18

? Les adjudicataires sont tenus de suivre les injonctions des responsables de Vivaqua durant toute la durée du chantier ; qu'il s'agisse des aspects liés à l'abattage, au débardage, à la sécurité du personnel, à la protection des canalisations d'eau et des installations (clôtures, piézomètres,) - Les installations Vivaqua, conduites et zones de stockage seront indiquées sur place par le responsable local lors de la visite et de l'état des lieux. - Zones de captages : pas de stockage, ni de remplissage sur la parcelle des réservoirs d'hydrocarbures. - Aucun abattage n'est autorisé entre le 1er avril et le 31 septembre (sauf dérogation exceptionnelle accordée par Vivaqua), mais débardage et façonnage autorisé pendant ces dates. - Prévenir l'agent DNF et le responsable Vivaqua 48H avant le début du chantier, ainsi que après tout arrêt de minimum 1 mois. - Le responsable Vivaqua se garde le droit d'arrêter le chantier directement en cas d'intempérie et si il y a des risques de dommage au niveau du sol. - Aucune prolongation de délais ne sera accordé.

Nombre d'arbres total	195	--
Volume grumes	268,580	m ³
Volume houppiers	70,000	m ³
Volume total	338,580	m ³
Cube moyen	1 377	dm ³
Circonférence moyenne	133,513	cm
Surface de coupe	6,310	ha
Contact	ANTOINE Roland, 0477/78.14.42	--
Triage	Triage De Mons	--
Propriétaire	Vivaqua	--
Lieu(x)-dit(s)	Prés Turins (P6, P7, P8) - cpe 2	--
Vente	Vente communale et domaniale de Mons et Nivelles Mardi 28 septembre 2021 à 09:00 Avenue du Général de Gaulle n° 102 à 7000 Mons	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Non	--

Peuplier

Définitive

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
45	2	
		0,180
65	1	
		0,236
75	3	
85	7	
95	7	
		8,847
105	19	
115	28	
		43,357
125	28	
135	28	
145	20	
		100,176
155	15	
165	14	
175	9	
		75,184
185	3	
195	7	
		28,064
205	3	
		9,717
255	1	
		2,819
Total grumes	195	268,580
Houppiers/Taillis	-	70,000